



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

11 Novembre

Question écrite n° 109732

### Texte de la question

M. François Vannson attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur un projet commun de « Memorial Day » émanant de plusieurs associations. Ce projet reprendrait une des conclusions du rapport Kaspi de 2008, préconisant que le 11 novembre soit la date retenue pour honorer les « Morts pour la France » du passé, du présent et même de l'avenir. L'union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC), qui représente plus d'un million d'anciens combattants et de victimes de guerre, s'inquiète de cette démarche. L'instauration d'un « Memorial Day » global risquerait d'après eux de banaliser les sacrifices de tous ceux qui furent les acteurs des grandes tragédies de notre histoire contemporaine, et de diviser le monde combattant. Il lui demande donc à de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

### Texte de la réponse

Conscient du risque de désaffection croissante à l'égard des commémorations nationales, le Gouvernement a créé en décembre 2007 une commission de réflexion présidée par le professeur André Kaspi. Cette commission a rendu ses conclusions au Gouvernement le 12 novembre 2008. Elle a mis en lumière des enjeux importants, parmi lesquels la nécessaire pérennisation de la participation du public aux commémorations et le défi de la transmission aux jeunes générations des valeurs sous-jacentes à ces rassemblements mémoriels. Le Gouvernement a en revanche écarté l'idée d'une hiérarchisation des commémorations nationales, prélude à la disparition d'un certain nombre d'entre elles. Il a de même refusé de supprimer certaines journées nationales. En effet, s'il apparaît nécessaire de veiller à éviter la multiplication de journées, la persistance de certaines sensibilités mémorielles doit également être prise en compte. C'est également au nom de ce même devoir de mémoire que le secrétaire d'État auprès du ministre de la défense et des anciens combattants s'est exprimé en faveur de la reconnaissance de la journée du 11 Novembre en tant que Journée nationale de la mémoire et du souvenir pour tous les « morts pour la France » de tous les conflits.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Vannson](#)

**Circonscription :** Vosges (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109732

**Rubrique :** Cérémonies publiques et fêtes légales

**Ministère interrogé :** Défense et anciens combattants

**Ministère attributaire :** Défense et anciens combattants (secrétariat d'État)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 mai 2011, page 5648

**Réponse publiée le :** 16 août 2011, page 8822